



SERVICES PARTAGÉS CANADA

Modification n° 003 à la demande de propositions pour le processus d'approvisionnement concernant le système de gestion de l'information sur les intervenants d'IRCC

N° de l'invitation	18-69092	Date	Le 15 juin 2018
N° de dossier GCDocs		N° de référence du SEAOG.	PW-18-00828774

Cette modification est publiée pour répondre aux questions des soumissionnaires en date du 2018-06-08. Autres que les changements inclus dans ce document, les termes et conditions de la demande de propositions demeurent inchangés.

CETTE MODIFICATION À LA SOLICITATION EST PUBLIÉE POUR :

1. Publier les réponses du Canada aux questions des soumissionnaires.

NOTE: Les questions soumises par les soumissionnaires sont inscrites chronologiquement d'après leurs arrivés à Service Partagés Canada.

1. RÉPONSE DU CANADA AUX QUESTIONS DES SOUMISSIONNAIRES

Question n° 3 :

Dans le cadre de la demande de propositions (DDP) n° 18-69092 où Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) cherche à se procurer un système de gestion de l'information sur les intervenants, on indique les exigences suivantes :

- Section 5.7.5 « La solution doit permettre l'inscription de la classification de sécurité [protégé A] sur tous les écrans et rapports de la base de données ».
- **Sécurité des opérations** « Il faut stocker les données, y accéder et les transmettre conformément au profil de contrôle de sécurité « Protégé A » du gouvernement du Canada ainsi qu'il est décrit dans l'ITSG-33 (publication du Centre de la sécurité des télécommunications Canada, <https://www.cse-cst.gc.ca/fr/node/265/html/22839>) ».
- **Sécurité des réseaux** « L'entrepreneur doit chiffrer toute l'information recueillie, sauvegardée, transférée et transmise dans le système et doit utiliser les algorithmes de chiffrement approuvés par le CSTC définis dans la publication ITSP.40.111 Algorithmes cryptographiques pour l'information NON CLASSIFIÉ, PROTÉGÉ A et PROTÉGÉ B (<https://www.cse-cst.gc.ca/fr/node/1831/html/26515>) ».

Selon le site de Services partagés Canada (SPC) et les instructions à l'intention des ministères clients ou partenaires, SPC possède seulement des contrats avec des fournisseurs d'infonuagique chargés de fournir une protection des données non classifiées au moyen de ses services.

L'État pourrait-il clarifier si IRCC s'attend à ce que les fournisseurs utilisent les services d'infonuagique fournis par SPC pour la solution, et par conséquent si la classification de sécurité des données à conserver sera « Non classifié »? Ou encore, le fournisseur devra-t-il fournir une solution à installer dans l'infrastructure du gouvernement du Canada désignée pour y conserver des données « Protégé A »?

Réponse à la question n° 3 :

Les services d'infonuagique fournis par SPC ne seront pas utilisés dans le cadre de ce besoin. Le fournisseur doit fournir l'ensemble des plateformes matérielles et du stockage en appui à la solution de niveau « Protégé A » conformément à la section 5.3 ENVIRONNEMENT TECHNIQUE de l'Énoncé des travaux : « La solution et toutes les données sauvegardées doivent être hébergées sur un serveur protégé dédié situé au Canada, conformément aux exigences indiquées à l'annexe A ».

=====

Voici un résumé des pièces jointes et des modifications publiées à ce jour relativement à la demande de soumissions :

Document	Distribution	Date	Description
Modification n° 1	Achatsetventes.gc.ca	08 juin 2018	1. Publier la réponse du Canada à la question 1.
Modification n° 2	Achatsetventes.gc.ca	15 juin 2018	1. Publier la réponse du Canada à la question 2.
Modification n° 3	Achatsetventes.gc.ca	15 juin 2018	1. Publier la réponse du Canada à la question 3.